

## Institution de prévoyance

### Demande de prolongation de délai pour la remise des documents annuels

**Nom de l'institution de  
prévoyance :** .....

**N° dossier :** GE / NGE - ..... **Exercice :** .....

**Adresse de correspondance :**

Rue : ..... Case postale : .....

NPA / Localité : ..... Téléphone : .....

Délai souhaité : .....

Pour les documents suivants :

- États financiers annuels
- Rapport de l'organe de révision original
- Procès-verbal approuvant les états financiers

**Nom de l'organe de révision :** .....

Motifs justifiant le retard :

.....

Mesures prévues pour que les documents puissent à l'avenir être envoyés dans les délais :

.....

L'institution de prévoyance atteste :

- qu'elle n'est pas en découvert au sens de l'article 44 OPP2 ;
- qu'il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la date du bilan ayant une influence sur la situation financière de l'institution de prévoyance ;
- que les éventuelles créances et participations financières auprès de l'employeur respectent les dispositions légales ;
- qu'il n'y a pas d'arriérés de cotisations au sens de l'article 58a OPP2.

**Nom du responsable / contact :** .....

Courriel : ..... Téléphone : .....

**L'organe suprême**

Lieu et date :

.....

Nom et signature

.....

**Ou Mandataire**

Lieu et date :

.....

Nom et signature

.....

La demande de prolongation de délai est soumise à un émolument de CHF 50.- et doit être envoyée au plus tard six mois après la clôture de l'exercice.

Partie réservée à l'administration

**Une prolongation de délai est accordée jusqu'au** .....

Genève, le .....

Autorité cantonale de surveillance des fondations et  
des institutions de prévoyance